

*FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ conformément au Règlement (CE)
No. 1907/2006*

BRENNTQUISAN CHLORE CHOQUE

Version 7.0

Date d'impression 22.04.2024

Date de révision 05.09.2022

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom commercial : BRENNTQUISAN CHLORE CHOQUE
Nom de la substance : troclosène sodique, dihydrate
No.-Index : 613-030-01-7
No.-CAS : 51580-86-0
No.-CE : 220-767-7

UFI : X8XX-P0DM-E00H-2U96
Numéro UFI notifié en : Espagne, le Portugal

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du mélange : Traitements à l'eau des piscines

Utilisations déconseillées : Actuellement, aucune utilisation contre-indiquée n'a été identifiée

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société : BRENNTAG Química S.A.
Calle Torre de los Herberos 10
ES 41703 DOS HERMANAS (Sevilla)
Téléphone : +34 954 919 400
Téléfax : +34 954 919 443
Adresse e-mail : responsable.msds@brenntag.es
Personne : Dep. de seguridad producto
responsable/émettrice

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence : Urgences en cas d'intoxication et urgences de transport:
Téléphone: +34 902 104 104

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

BRENTQUISAN CHLORE CHOQUE

Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008

RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008			
Classe de danger	Catégorie de danger	Organes cibles	Mentions de danger
Toxicité aiguë (Oral(e))	Catégorie 4	---	H302
Lésions oculaires graves	Catégorie 2	---	H319
Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique	Catégorie 3	---	H335
Danger à court terme (aigu) pour le milieu aquatique	Catégorie 1	---	H400
Danger à long terme (chronique) pour le milieu aquatique	Catégorie 1	---	H410

Pour le texte complet des Phrases-H mentionnées dans ce chapitre, voir section 16.

Effets néfastes les plus importants

- Santé humaine : Se référer à la section 11 pour les informations toxicologiques.
- Dangers physico-chimiques : Se référer à la section 9/10 pour les informations physicochimiques.
- Effets potentiels sur l'environnement : Se référer à la section 12 pour les informations relatives à l'environnement.

2.2. Éléments d'étiquetage

Etiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008

Symboles de danger	:		
	:		
Mention d'avertissement	:	Attention	
Mentions de danger	:	H302 H319 H335 H410	Nocif en cas d'ingestion. Provoque une sévère irritation des yeux. Peut irriter les voies respiratoires. Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
Conseils de prudence	:		
Prévention	:	P261	Éviter de respirer les poussières.

BRENNTQUISAN CHLORE CHOQUE

	P271	Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
	P270	Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.
	P273	Éviter le rejet dans l'environnement.
	P280	Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.
	P264	Se laver la peau soigneusement après manipulation.
Stockage	: P403 + P233 + P102 + P405	Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Tenir hors de portée des enfants. Garder sous clef.

Informations supplémentaires:

Rincez vigoureusement trois fois chaque récipient que vous utilisez, en versant l'eau de lavage dans la piscine. Usage consommateur : Éliminer le contenu/récipient dans un point de collecte. Usage professionnel : Recueillir les déversements. Éliminer le contenu/récipient comme déchet dangereux par l'intermédiaire d'une entité de gestion des déchets autorisée, conformément à la réglementation en vigueur.

Étiquetage supplémentaire:

EUH031 Au contact d'un acide, dégage un gaz toxique.
EUH206 Attention! Ne pas utiliser en combinaison avec d'autres produits. Peut libérer des gaz dangereux (chlore).

Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette:

- troclosène sodique, dihydrate

2.3. Autres dangers

Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus.

Informations écologiques: La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

Informations toxicologiques: La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

BRENNTQUISAN CHLORE CHOQUE

3.1. Substances

		Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)	
Composants dangereux	Concentration [%]	Classe de danger / Catégorie de danger	Mentions de danger
troclosène sodique, dihydrate			
No.-Index : 613-030-01-7	<= 100	Acute Tox.4 Oral(e)	H302
No.-CAS : 51580-86-0		Eye Irrit.2	H319
No.-CE : 220-767-7		STOT SE3	H335
		Aquatic Acute1	H400
		Aquatic Chronic1	H410
		Estimation de la toxicité aiguë	EUH031
		Toxicité aiguë par voie orale:	
		735 mg/kg	
		Toxicité aiguë par voie cutanée: 2000,01 mg/kg	

Pour le texte complet des Phrases-H mentionnées dans ce chapitre, voir section 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Conseils généraux	: Enlever immédiatement tout vêtement souillé. Les symptômes d'empoisonnement peuvent n'apparaître qu'au bout de plusieurs heures. Placer sous contrôle médical pendant au moins 48 heures.
En cas d'inhalation	: Transférer la personne à l'air frais. Consulter un médecin.
En cas de contact avec la peau	: Laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et du savon. Si l'irritation de la peau persiste, appeler un médecin.
En cas de contact avec les yeux	: Rincer immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins 10 minutes. Consulter immédiatement un ophtalmologiste.
En cas d'ingestion	: Se rincer la bouche à l'eau puis boire beaucoup d'eau. Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. Ne PAS faire vomir. Appeler immédiatement un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes	: Voir le chapitre 11 pour des informations plus détaillées sur les effets pour la santé et les symptômes.
Effets	: Voir le chapitre 11 pour des informations plus détaillées sur les effets pour la santé et les symptômes.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

BRENNTQUISAN CHLORE CHOQUE

Traitement : Pas d'information disponible.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**5.1. Moyens d'extinction**

Moyens d'extinction appropriés : Le produit lui-même ne brûle pas. Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement proche.

Moyens d'extinction inappropriés : Pas d'information disponible.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie : Comburant, Tenir à l'écart des matières combustibles. En cas d'incendie des produits de décomposition dangereux peuvent se former, comme: Chlorure d'hydrogène gazeux, Chlore

5.3. Conseils aux pompiers

Équipements de protection particuliers des pompiers : Porter un appareil de protection respiratoire autonome et des vêtements de protection.

Conseils supplémentaires : Rabattre les gaz/les vapeurs/le brouillard à l'aide d'eau pulvérisée. Refroidir par pulvérisation d'eau les récipients fermés se trouvant à proximité de la source d'incendie. Collecter séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la rejeter dans les canalisations. Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Précautions individuelles : Porter un équipement de protection individuel. En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié. Garder les personnes à l'écart de l'endroit de l'écoulement/de la fuite et contre le vent. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Ne pas respirer les poussières. Ne pas respirer les vapeurs.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement : Ne pas déverser dans les eaux de surface ou dans les égouts. Éviter la pénétration dans le sous-sol. En cas de pollution de cours d'eau, lacs ou égouts, informer les autorités compétentes conformément aux dispositions locales.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes et matériel de : Utiliser un équipement de manutention mécanique. Éviter la

BRENNTQUISAN CHLORE CHOQUE

confinement et de nettoyage

formation de poussière. Ne pas rincer à l'eau. Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour l'élimination.

Information supplémentaire

: Traiter le produit récupéré selon la section "Considérations relatives à l'élimination".

6.4. Référence à d'autres rubriques

Voir la section 1 pour l'information de contact en cas d'urgences.

Voir la section 8 pour l'information sur l'équipement de protection personnelle.

Voir la section 13 pour l'information sur le traitement de déchets.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils pour une manipulation sans danger

: Conserver le récipient bien fermé. Prévoir un renouvellement d'air et/ou une ventilation suffisante dans les ateliers. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Ne pas respirer les poussières. Prévoir des douches de sécurité et des fontaines oculaires dans les ateliers où le produit est régulièrement manipulé.

Mesures d'hygiène

: Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux. Ne pas manger, fumer ou boire dans la zone de travail. Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail. Enlever immédiatement tout vêtement souillé.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs

: Conserver dans le conteneur d'origine.

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion

: Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer. La substance en elle-même ne brûle pas, mais en contact avec des substances combustibles elle augmente le risque d'incendie et peut attiser un feu existant de manière substantielle.

Information supplémentaire sur les conditions de stockage

: Conserver hermétiquement fermé dans un endroit sec et frais. Conserver dans un endroit bien ventilé.

Précautions pour le stockage en commun

: Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux. Tenir à l'écart des matières combustibles. Ne pas entreposer près des acides. Ne jamais laisser entrer en contact avec de l'eau au cours de l'entreposage.

Température de stockage : < 40 °C

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

BRENNTQUISAN CHLORE CHOQUE

Utilisation(s) : Pas d'information disponible.
particulière(s)

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle**8.1. Paramètres de contrôle****Autres valeurs limites d'exposition professionnelle**

Information : Ne contient pas de substances avec des valeurs limites
(supplémentaire) d'exposition professionnelle.

8.2. Contrôles de l'exposition**Équipement de protection individuelle***Protection respiratoire*

Conseils : En cas d'exposition faible ou de courte durée, filtre respirateur; en cas d'exposition intense ou durable, utiliser un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.
Filtre à particules:P2

Protection des mains

Conseils : Porter des gants appropriés.
Prenez en compte l'information donnée par le fournisseur concernant la perméabilité et les temps de pénétration, et les conditions particulières du lieu de travail (contraintes mécaniques, temps de contact).
D'après notre expérience les matériaux pour gants suivants sont adaptés à la protection contre des substances solides non dissoutes.
Polyisoprène
Caoutchouc nitrile
Caoutchouc butyle.
Caoutchouc de fluor
Chlorure de polyvinyle
Protection préventive de la peau
Les gants de protection doivent être remplacés dès l'apparition des premières traces d'usure.

Protection des yeux

Conseils : Lunettes de sécurité à protection intégrale

Protection de la peau et du corps

Conseils : Porter un vêtement de protection approprié.

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

BRENNTQUISAN CHLORE CHOQUE

Conseils généraux : Ne pas déverser dans les eaux de surface ou dans les égouts.
Éviter la pénétration dans le sous-sol.
En cas de pollution de cours d'eau, lacs ou égouts, informer les autorités compétentes conformément aux dispositions locales.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Forme	: granuleux
Etat physique	: solide
Couleur	: blanc
Odeur	: léger de chlore
Seuil olfactif	: Donnée non disponible
Point/intervalle de fusion	: 240 - 250 °C Décomposition thermique
Point/intervalle d'ébullition	: non déterminé
Inflammabilité (solide, gaz)	: ne s'enflamme pas
Limite d'explosivité, supérieure / Limite d'inflammabilité supérieure	: Non applicable
Limite d'explosivité, inférieure / Limite d'inflammabilité inférieure	: Non applicable
Point d'éclair	: Non applicable
Température d'auto-inflammabilité	: Non applicable
Température de décomposition	: > 50 °C
Température de décomposition auto-accélérée (TDAA)	: Donnée non disponible
pH	: env. 6,7 (20 °C) Concentration: 10 g/l
Viscosité	
Viscosité, dynamique	: Donnée non disponible
Viscosité, cinématique	: Donnée non disponible

BRENNTQUISAN CHLORE CHOQUE

Temps d'écoulement : Donnée non disponible

Solubilité(s)

Hydrosolubilité : 250 g/l (25 °C)

Solubilité dans d'autres solvants : Donnée non disponible

Taux de dissolution : Donnée non disponible

Coefficient de partage: n-octanol/eau : Donnée non disponible

Stabilité de la dispersion : Donnée non disponible

Pression de vapeur : Donnée non disponible

Densité relative : Donnée non disponible

Densité : non déterminé

Masse volumique apparente : env. 980 kg/m³

Densité de vapeur relative : Donnée non disponible

Caractéristiques de la particule
Donnée non disponible

9.2 Autres informations

Explosifs : Le produit n'est pas explosif

Propriétés comburantes : Oxydants.

Taux d'évaporation : Donnée non disponible

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité**10.1. Réactivité**

Conseils : Au contact d'un acide, dégage un gaz toxique.

10.2. Stabilité chimique

Conseils : Stable dans les conditions recommandées de stockage.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses : Peut dégager du chlore en cas de mélange avec des solutions acides.

10.4. Conditions à éviter

Conditions à éviter : Sources directes de chaleur.

BRENNTQUISAN CHLORE CHOQUE

Décomposition thermique : > 50 °C

10.5. Matières incompatibles

Matières à éviter : Eau, Acides. Ammoniac. Composés d'ammonium. Matières organiques, Tenir à l'écart des matières combustibles.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux : Chlore, Chlorure d'hydrogène, Trichlorure d'azote.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Données pour le produit

Toxicité aiguë

Oral(e)

Merci de trouver ces informations dans la partie dédiée aux composants ci-après dans cette section.

Inhalation

Merci de trouver ces informations dans la partie dédiée aux composants ci-après dans cette section.

Dermale

Merci de trouver ces informations dans la partie dédiée aux composants ci-après dans cette section.

Irritation

Peau

Résultat : Merci de trouver ces informations dans la partie dédiée aux composants ci-après dans cette section.

Yeux

Résultat : Merci de trouver ces informations dans la partie dédiée aux composants ci-après dans cette section.

Sensibilisation

Résultat : Merci de trouver ces informations dans la partie dédiée aux composants ci-après dans cette section.

Information supplémentaire

Autres informations toxicologiques : L'ingestion provoque une irritation des voies respiratoires supérieures et des dérangements gastro-intestinaux .

BRENNTQUISAN CHLORE CHOQUE

Composant:	troclosène sodique, dihydrate	No.-CAS 51580-86-0
-------------------	--------------------------------------	---------------------------

Toxicité aiguë**Oral(e)**

DL50	:	735 mg/kg (Rat; Substance d'essai: valoir pour la substance anhydre)
------	---	--

Inhalation

CL50	:	> 50 mg/l (Rat; 1 h)
------	---	----------------------

Dermale

DL50	:	> 2000 mg/kg (Lapin)
------	---	----------------------

Irritation**Peau**

Résultat	:	Irritation légère de la peau (Lapin)
----------	---	--------------------------------------

Yeux

Résultat	:	Irritation sévère des yeux (Lapin)
----------	---	------------------------------------

Sensibilisation

Résultat	:	Aucun effet de sensibilisation connu.
----------	---	---------------------------------------

11.2. Informations sur les autres dangers**Données pour le produit****Propriétés perturbant le système endocrinien**

Evaluation	:	La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.
------------	---	---

RUBRIQUE 12: Informations écologiques**12.1. Toxicité**

BRENNTQUISAN CHLORE CHOQUE

Composant:	troclosène sodique, dihydrate	No.-CAS 51580-86-0
-------------------	--------------------------------------	---------------------------

Toxicité aiguë**Poisson**

CL50	:	0,28 mg/l (Lepomis macrochirus; 96 h; Substance d'essai: valoir pour la substance anhydre)
------	---	--

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques

CE50	:	0,28 mg/l (Daphnia magna; 48 h; Substance d'essai: valoir pour la substance anhydre)
------	---	--

12.2. Persistance et dégradabilité**Données pour le produit****Persistance et dégradabilité****Biodégradabilité**

Résultat	:	Donnée non disponible
----------	---	-----------------------

12.3. Potentiel de bioaccumulation**Données pour le produit****Bioaccumulation**

Résultat	:	Une bioaccumulation n'est pas à envisager.
----------	---	--

12.4. Mobilité dans le sol**Données pour le produit****Mobilité**

Résultat	:	Donnée non disponible
----------	---	-----------------------

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB**Données pour le produit****Résultats des évaluations PBT et vPvB**

Résultat	:	Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de
----------	---	--

BRENNTQUISAN CHLORE CHOQUE

0,1% ou plus.

12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien

Données pour le produit

Potentiel de perturbation endocrinienne : La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

12.7. Autres effets néfastes

Données pour le produit

Information écologique supplémentaire

Résultat : Ne pas déverser dans les eaux de surface ou dans les égouts. Éviter la pénétration dans le sous-sol. Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Produit : L'élimination avec les déchets normaux n'est pas permise. Une élimination comme déchet spécial est nécessaire conformément à la réglementation locale. Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts. Contacter les services d'élimination de déchets.

Emballages contaminés : Les emballages contaminés, entièrement vidés de leur contenu, peuvent être recyclés après un nettoyage approprié. Les emballages ne pouvant pas être nettoyés doivent être évacués de même manière que le produit.

Numéro européen d'élimination des déchets : Aucun code déchet du catalogue européen des déchets ne peut être attribué à ce produit, car seule l'utilisation qu'en fait l'utilisateur permet cette attribution. Le code déchet est établi en consultation avec la déchetterie.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1. Numéro ONU

3077

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

ADR : MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT,

BRENNTQUISAN CHLORE CHOQUE

SOLIDE, N.S.A.
(troclosène sodique, dihydrate; sel de sodium de l'acide dichloroisocyanurique dihydraté)

RID : MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, SOLIDE, N.S.A.
(troclosène sodique, dihydrate; sel de sodium de l'acide dichloroisocyanurique dihydraté)

IMDG : ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, SOLID, N.O.S.
(troclosene sodium, dihydrate)

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

ADR-Classe : 9
(Étiquettes; Code de classification; Numéro d'identification du danger; Code de restriction en tunnels) 9; M7; 90; (-)

RID-Classe : 9
(Étiquettes; Code de classification; Numéro d'identification du danger) 9; M7; 90

IMDG-Classe : 9
(Étiquettes; No EMS) 9; F-A, S-F

14.4. Groupe d'emballage

ADR : III
RID : III
IMDG : III

14.5. Dangers pour l'environnement

Dangereux pour l'environnement selon l'ADR : oui
Dangereux pour l'environnement selon RID : oui
Polluant marin selon le code IMDG : oui

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Non applicable

14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Non applicable pour le produit tel qu'il est fourni.

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Composant:	troclosène sodique, dihydrate	No.-CAS 51580-86-0
-------------------	--------------------------------------	---------------------------

EU. Réglementation No : Numéro CE : , 220-767-7; Listé
1451/2007 [Biocides],
annexe I, JO L325)

BRENNTQUISAN CHLORE CHOQUE

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Donnée non disponible

RUBRIQUE 16: Autres informations

Texte complet des Phrases-H citées dans les sections 2 et 3.

H302	Nocif en cas d'ingestion.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H335	Peut irriter les voies respiratoires.
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.
H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Texte intégral des notes visées à l'article 3.

Abréviations et acronymes

AU AIICL	Australie. Liste de la Loi sur les produits chimiques industriels (AIIC)
FBC	facteur de bioconcentration
DBO	demande biochimique en oxygène
CAS	Chemical Abstracts Service
CLP	classification, étiquetage et emballage
CMR	cancérogène, mutagène ou toxique pour la reproduction
DCO	demande chimique en oxygène
DNEL	dose dérivée sans effet
DSL	Canada. Loi sur la protection de l'environnement, Liste intérieure des substances
EINECS	Inventaire européen des substances chimiques commerciales existantes
ELINCS	liste européenne des substances chimiques notifiées
ENCS (JP)	Japon. Liste des lois Kashin-Hou
SGH	système général harmonisé pour la classification et l'étiquetage des produits chimiques
IECSC	Chine. Inventaire des substances chimiques existantes
INSQ	Mexique. Inventaire national des substances chimiques
ISHL (JP)	Japon. Inventaire de la sécurité et de la santé au travail
KECI (KR)	Corée. Inventaire des produits chimiques existants
CL50	concentration létale médiane
LOAEC	concentration minimale avec effet nocif observé
LOAEL	dose minimale avec effet nocif observé

BRENNTQUISAN CHLORE CHOQUE

LOEL	dose minimale avec effet observé
NDSL	Canada. Loi sur la protection de l'environnement. Liste extérieure des substances
NLP	ne figure plus sur la liste des polymères
NOAEC	concentration sans effet nocif observé
NOAEL	dose sans effet nocif observé
NOEC	concentration sans effet observé
NOEL	dose sans effet observé
NZIOC	Nouvelle-Zélande. Inventaire des produits chimiques
OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques
LEP	limite d'exposition professionnelle
ONT INV	Canada. Liste d'inventaire de l'Ontario
PBT	persistant, bioaccumulable et toxique
PHARM (JP)	Japon. Liste des pharmacopées
PICCS (PH)	Philippines. Inventaire des produits chimiques et des substances chimiques
PNEC	concentration prédite sans effet
N° REACH Autor.	REACH - Numéro d'autorisation
N° REACH ConsDemAutor.	REACH - Numéro de consultation sur des demandes d'autorisation
N° UK REACH Autor.	UK REACH - Numéro d'autorisation
N° UK REACH ConsDemAutor.	UK REACH - Numéro de consultation sur des demandes d'autorisation
UK REACH-Reg.No	UK REACH Registration Number
STOT	toxicité spécifique pour certains organes cibles
SVHC	substance extrêmement préoccupante
TCSI	Taïwan. Inventaire des produits chimiques existants
TH INV	Thaïlande. Inventaire des produits chimiques existants de la FDA
TSCA	USA. Loi sur le contrôle des substances toxiques

Information supplémentaire

Les principales références bibliographiques et sources de données	:	Des informations de notre (nos) fournisseur(s) et données issues de la base des substances enregistrées de l'Agence Européenne des Produits Chimiques (ECHA) ont été utilisées pour créer la présente fiche de données de sécurité.
Méthodes usitées pour la classification	:	La classification des dangers pour la santé humaine, physique ou chimique et les dangers environnementaux sont dérivés de la combinaison de méthodes de calcul et si possible de données de test.
Informations de formation	:	Les travailleurs doivent être formés régulièrement à la manipulation sûre des produits basé sur les informations fournies dans la Fiche de Données de Sécurité et les conditions locales de la zone de travail. Les réglementations nationales pour la formation des travailleurs à la manipulation de produits dangereux doivent être également respectées.

BRENTQUISAN CHLORE CHOQUE

Autres informations :

Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité sont basées sur l'état de nos connaissances, à la date indiquée.

Les informations données dans la présente fiche doivent être considérées comme une description des exigences sécurité concernant le produit, elles ne doivent pas être considérées comme une garantie ou une spécification qualité et n'ont pas de valeur contractuelle sur les propriétés de celui-ci.

Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité concernent le produit spécifiquement désigné, et ne peuvent pas être valides s'agissant du produit associé à un autre produit ou à un procédé, à moins que cela soit spécifié dans le texte du présent document.

|| Indique la section remise à jour.